

Assemblée Générale

des enseignants-chercheurs, des enseignants et des personnels de l'Université de Caen

jeudi 5 décembre à 11 h 30

amphi Oresme, campus 1, bâtiment D (Droit), 2ème étage

Sur le chantier de réorganisation des UFR de l'Université de Caen

Position du SNESup-FSU

Le SNESup-FSU regrette que l'UCBN ait décidé de consacrer autant de temps et de moyens en ressources humaines à ce projet ; il va mobiliser des personnels administratifs et les EC sur un grand projet de réorganisation qui ne nous paraît pas vital pour l'université de Caen Basse-Normandie.

La présidence fait miroiter une meilleure lisibilité des formations comme objectif. Force est de constater qu'une UFR qui, par exemple, regrouperait histoire, psycho et Staps (entre autres) est encore moins lisible que les UFR existantes... Autre bizarrerie : DEG désigne normalement « droit, économie et gestion » ; à l'UCBN il deviendrait Droit, économie-gestion et *géographie*. On peut se demander pourquoi. La raison est simple ; l'éventuelle fusion des composantes d'économie-gestion et de géographie vient de la base ; les collègues eux-mêmes l'avaient proposée en amont du présent projet de réorganisation proposé par la direction de l'UCBN. **Le minimum serait de respecter les choix de la base. Il n'a jamais été question pour économie-gestion et géographie de se fondre dans une UFR géante avec la faculté de Droit et l'IAE.**

Pour le SNESup-FSU, le projet de réorganisation - apparemment dicté par les consignes ministérielles - ne permet pas de mieux accueillir les étudiants. Plutôt, confrontée aux problèmes de gestion d'un budget en régression, l'équipe fait le choix des « économies d'échelle », ce qui fait craindre une détérioration des conditions de travail de tous les personnels. Cette réorganisation faciliterait aussi le passage de futures réformes nuisibles en réduisant le nombre de décideurs. L'équipe de direction refuse d'admettre ces objectifs qui paraissent pourtant comme une évidence à quiconque a suivi les projets du Ministère depuis 2007.

Ce projet de réorganisation aura des effets néfastes sur le fonctionnement de notre université :

1. Le résultat de la réorganisation proposée sera inévitablement une structure davantage bureaucratique, plus éloignée des EC et les étudiants, ceci étant aggravé par la proposition de composantes géantes situées sur plusieurs campus et/ou sites.

2. Cela concentrera le pouvoir décisionnel sur un nombre restreint de personnes. Ainsi, on va s'éloigner un peu plus de l'objectif de démocratisation de l'Université (partage et transparence des décisions).
3. Au sein des futures UFR géantes, des conflits inévitables vont naître entre les collègues représentant différentes sections CNU, et ceci chaque fois qu'un sujet sensible arrive sur la table : quels postes seront créés ou gelés ? quel labo sera inscrit dans un profil de poste ? quelle distribution des financements ? Les UFR Futures auront beaucoup plus de poids et le dernier mot sur les questions sensibles.

Pire encore, cette réorganisation correspond à une logique bien rodée qui facilitera le passage de futures coupures budgétaires :

La gestion par enveloppe budgétaire accordée aux UFR donnera aux UFR elles-mêmes plus de latitude, mais en contrepartie elles vont hériter du sale boulot d'opérer des choix de coupures budgétaires. L'opposition aux décisions d'UFR ne s'exprimera qu'au sein d'un Conseil d'UFR dont la plupart des collègues seront complètement coupés car seuls leurs représentants y siégeront. Dans les grandes UFR il y a déjà relativement peu de représentants au Conseil et force est de constater que l'information ne circule pas très bien au-delà de ce groupe d'élus. Pour les grandes UFR existantes aujourd'hui, le projet de réorganisation proposée aggrave une situation qui n'était déjà pas satisfaisante ; quant aux petites UFR, les collègues vont perdre l'avantage en termes de transparence et de démocratie interne dont ils bénéficiaient jusqu'ici.

L'équipe de direction, sans doute consciente de ces critiques, a choisi de poursuivre tout de même, poussée sans doute par les consignes ministérielles.

Le SNESup-FSU tient à alerter les collègues sur un projet qui nous parait néfaste. Mobilisons-nous pour refuser une détérioration supplémentaire de nos conditions de travail, des conditions d'études des étudiants, et de la qualité du service public.